

BULLETIN DU ROTARY CLUB DE LYON EST

District 1710

Siège : Hôtel Sofitel Lyon Bellecour, 20 Quai Gailleton 69002 Lyon email : H0553@sofitel.com Tél.: 04 72 41 20 20
Secrétariat : Rotary Club Lyon Est Espace des Rotary clubs de Lyon 33. Cours Albert Thomas 69003 LYON Tél : 04 82 53 12 06
Site : <http://lyon-est.rotary1710.org>

Président : Michel FLEURY Secrétaire : Stéphane GUINAND Protocole : Alain PELFRENE

BULLETIN N°28

RÉUNION DU 03 AVRIL 2016

Réunion statutaire ordinaire présidée par Michel FLEURY.

Paul-Henry nous offre le Champagne pour fêter la naissance de son premier petit-fils Jean, 4,5 kg, 55 cm. Toutes nos félicitations à notre ami Paul-Henry, toutes nos félicitations aux heureux parents et une bise rotarienne au petit Jean.



Alain PELFRENE, notre protocole, nous souhaite la bienvenue à l'invité de Guy PLANTIER, le **Docteur Alain MERCATELLO**, Médecin Urgentiste. Il est connu de plusieurs d'entre nous, son épouse est rotarienne au club de Lyon Sud. Il est membre des Amis du Musée.

Puis Michel Fleury prend la parole pour nous parler de différentes manifestations rotariennes.



L'opération espoir en tête a permis de vendre 100 contre marques.
Bravo à tous.



La dictée du Rotary se tiendra mercredi 5 avril à 18h à la faculté catholique de Lyon. Notre club sera représenté par deux équipes. [Michel Fleury, Richard Atuyer et Maurice Guillaud](#)
[Jean-Claude Bessy, Alain Pelfrène et Francis Fruchart](#)
L'équipe du Sofitel sera présente. Une troisième équipe " Lyon Est" est possible. En parler à Isabelle Beau.



N'oubliez pas la pièce de théâtre « Ça sent le sapin »
Soirée interclub organisée par les Clubs INNER WHEEL LYON ET LYON PARC et les Clubs ROTARY LYON-EST, LYON OUEST et LYON VAISE) Hélène, au profit de l'hospitalisation à domicile des lits pédiatriques du Centre Léon Bérard. Prix de la place : 12€.

Mado, retraitée veuve de 65 ans est accompagnée par ses enfants dans une maison de repos pour une convalescence après une alerte cardiaque. Elle doit partager sa chambre avec une vieille dame qui lui réserve un accueil des plus frileux. Malgré tout elle va rapidement prendre goût à la vie conviviale des Chênes Blancs, avec la complicité de quelques-unes de ses compagnes d'infortune. Quant à ses enfants, étaient-ils animés de si bonnes intentions en la plaçant ici ?



Notre Président rappelle l'intérêt des sessions de l'IRL (Institut Rotarien de Leadership). Ce sont des moments d'échange entre rotariens de différents clubs. Elles permettent une meilleure connaissance du rotary et donne les clés permettant d'affirmer son leadership. Maxence BINET confirme que pendant les 48 heures que durent ces sessions, l'ambiance est excellente.

Pour mémoire, le club prend en charge les frais d'inscription à ces sessions.



CONFERENCE STATUTAIRE DE MAXENCE BINET

LOI MACRON ET LIBERTE D'INSTALLATION DES NOTAIRES

PREAMBULE :

SOURCE : SITE CSN

- **10421** notaires, dont **7.102** exercent sous la forme associée.
- **5.919** points de réception de la clientèle sur tout le territoire.
- **108** Etudes dans le Rhône et **300** notaires.
- Plus de **50.000** salariés (dont **8000** diplômés notaires).
- **4.035** notaires sont des femmes (39 %).
- L'âge moyen est de **48 ans**.
- Les notaires reçoivent 20 millions de personnes/an (CA 6,5 M €/an).

COMMENT DEVENIR NOTAIRE ? (AVANT LA REFORME)

- Installation non libre : profession réglementée avec un « numerus clausus ».
- Conditions de diplômes / d'honorabilité / agrément des instances de la profession.
- Cession Etude individuelle / Cession de parts de SCP à un nouvel associé :
 - 1°) *Départ en retraite*
 - 2°) *Croissance externe*
- Création d'étude sur concours : zone carencée.

A noter qu'un Notaire salarié possède un titre d'officier ministériel sans participation au capital.

ORIGINE DE LA REFORME

DISCOURS D'ARNAUD MONTEBOURG

10 JUILLET 2014 POUR LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE DE LA FRANCE

Montebourg veut redonner 6 milliards d'euros de pouvoir d'achat aux Français et pour cela il propose de :

- « *Lutter contre les rentes / les monopoles* » afin de « *Redistribuer du pouvoir d'achat aux français* »,

- **Les rapports :**

La réforme des professions réglementées n'est pas nouvelle. Elle a fait l'objet de nombreux rapports depuis...1960.

- 1960 Rapport RUEFF -ARMAND sur les obstacles à l'expansion économique
- 2008 : Rapport ATTALI pour la libération de la croissance française
- 2009 Rapport DARROIS sur les professions du droit
- 2009 Rapport du groupe parlementaire UMP pour la réforme des professions réglementées
- 2014 Rapport de l'Inspection Générale des Finances
- 2014 : Rapport FERRAND Professions réglementées - "pour une nouvelle Jeunesse"
- 2014 : Rapport UNTERMAIER - HOUILLON sur les professions juridiques règlementées
- 2015 : Avis de l'Autorité de la Concurrence n°15-1-2 du 15 janvier 2015 relatif aux questions de concurrence concernant certaines professions réglementées.

Ces propositions sont mal reçues par les notaires. Ils descendent dans la rue le 17 septembre 2014

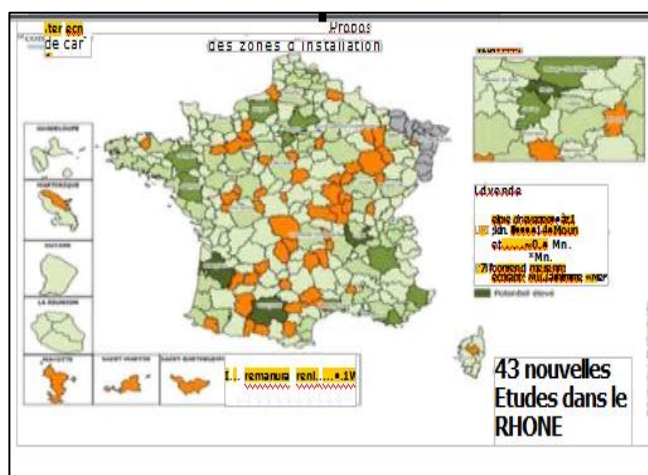


CONTENU DE LA REFORME : LOI DU 6 AOUT 2015

- Installation libre des notaires de manière progressive après avis de l'Autorité de la concurrence.
- Transfert / regroupement possible des études existantes dans une même zone.
- Limite d'âge 70 ans maximum.
- Fin des notaires assistants habilités.
- Ouverture capital possible d'autres professions (avocat, banque etc....) Baisse régulière du tarif.

9 JUIN 2016 : 247 ZONES « D'INSTALLATION LIBRE »

1 002 nouveaux offices notariaux peuvent être créés dès 2017, pour un total de 1 650 nouveaux notaires libéraux (titulaires ou associés) installés d'ici fin 2018.



DEBUT DE L'HORODATAGE : 16 NOVEMBRE 2016

- Demandes sont enregistrées par télé procédure sur un site internet dédié pendant 24h,
 - Une seule demande par zone
 - L'ordre de ces demandes sera déterminé par tirage au sort.
- + de 30.000 demandes... (813 demandes pour 43 Etudes dans le Rhône)

Dénouement : le tirage au sort s'effectue par voie manuelle et non électronique ! Les tirages se déroulent à la Chancellerie.

CONCLUSION :

- **Une réforme inévitable :**

- *Car orchestrée par Bruxelles.*
- *En partie en raison du non-respect des engagements des instances des notaires qui avaient promis 10.000 Notaires en 2000...*
- *Enfin une loi très politique (liberté totale = la profession réclame 8 milliards de dédommagement).*
- *« UBERISATION » de la société.*

- **L'impact sur la profession ? Il reste à mesurer.**

Il y aura désormais "Un avant et un après LOI MACRON".

Avec sa conférence statutaire, Maxence démontre s'il en était besoin, combien ce genre d'exercice est intéressant et utile. Il permet une meilleure connaissance du nouveau membre et de son métier. Les nombreuses questions suscitées par ses propos témoignent de l'intérêt porté au sujet traité. Merci Maxence.

CALENDRIER

Mardi 4 avril : Marie France des Pallières (fondatrice de PSE) est à Lyon

Mercredi 5 avril : Dictée du Rotary

Vendredi 7 avril : Théâtre "ÇA SENT LE SAPIN "

Lundi 10 avril : Conférence " AMBASSADES ET CONSULATS" par Alain PELFRENE

Jeudi 13 avril : Remise d'un chèque à l'école "Les Hirondelles" à IRIGNY

Samedi 22 avril : Soirée des talents des jeunes du RYLA (Valpré Ecully)

Lundi 24 avril : Conférence de Patrick Monassier « LA REVOLUTION NUMERIQUE »

Lundi 15 mai : Conférence des « Students Inbound »

Lundi 22 mai : Conférence de Véronique Furlan (Société d'Enseignement Professionnel du Rhône).

Lundi 12 juin : Conférence "LA PEINTURE DE PICASSO" par Alain MERCATELLO;